La batterie

La batterie est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mercredi 17 mai 2023 • Données Ville du Mans

Public

© Ville du Mans

Les cours sont accessibles à partir de 7 ans, sur examen pour les élèves non-débutants.

Enseignement

L'enseignement de la batterie est assuré par Baptiste Guarenton.

Cours

Les cours sont dispensés au 60, rue de Banjan, au Mans. Vous pouvez situer cette adresse sur une carte.

Pratiques collectives

Selon son niveau, l'élève peut intégrer les pratiques collectives suivantes.

- Atelier d'initiation,
- atelier d'improvisation libre.